

Taekwondo Yonnais 85

Art Martial Coréen

Fiche d'inscription saison 2023 / 2024

À compléter en lettres majuscules :

N° License :
Nom, prénom :
Date de naissance : Âge :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Adresse : (rue, code postal & ville) :
E-mail : @
En cas de problème, prévenir : (Nom, prénom & téléphone(s)) :
Acceptez-vous les SMS du club (oui / non) ? : <u>Signature</u> :
Par curiosité, comment avez-vous découvert le club ?
Qu'attendez-vous de la pratique du taekwondo ? (entretien physique, confiance en soi, self-défense, compétitions)
POUR LES MOINS DE 18 ANS :
Je soussigné, M. Mme (*):
autorise mon (mes) enfant(s) à pratiquer le Taekwondo. <u>Signature</u> :

(*): rayer la mention inutile

Cotisation annuelle 2023 / 2024

Adultes (+18 ans):	155 €	
Mineurs (-18 ans):	145 €	
Passeport sportif fédéral obligatoire (*) :	20€	
TOTAL:	€	
Le règlement de la cotisation peut se faire au moyen de 3 chèques maximum, qui seront encaissés du 9 octobre au 11 décembre 2023 <u>au plus tard</u> .		
lls devront être fournis au moment de l'i Taekwondo Yonnais.	inscription à un représentant du TKD85, et seront libellés à l'ordre du	
N° chèque N°1 & banque :		
N° chèque N°2 & banque :		
N° chèque N°3 & banque :		
Nom & prénom du débiteur :		
Pour information :		
Aucune inscription ne sera remboursée quel que soit le motif, excepté en cas de confinement national et au pro-rata de ce dernier ; les adhérents & parents déclarent avoir aussi été informés de l'intérêt qu'ils ont à souscrire un contrat d'assurance couvrant les éventuels dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique des arts martiaux (loi du 16 juillet 1984).		
À vos calendriers :		
- Lundi 15 janvier 2024 :	Galette des Rois	
- Lundi 19 février 2024:	passage de grade	
- Lundi 24 juin 2023 :	Passage de grade & Assemblée générale du club	
- Dimanche 30 juillet 2023 :	Cours sur la plage (**)	
La date de la soirée de fin d'année n'a pas encore été définie, mais devrait se dérouler courant juin 2024.		
Bienvenue au club, et merci de nous faire confiance !		
le TKD 85.		

Dès la première inscription, le passeport est valable 8 ans.

(*):

(**): Si les conditions climatiques le permettent, et sous réserve d'un effectif suffisant.